

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 52 (1926)
Heft: 11

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les travaux doivent être expédiés avec une devise et une lettre cachetée contenant le nom et l'adresse du concurrent au Secrétariat de la S. I. A., Tiefenhöfe 11, Zurich, jusqu'au 27 août 1926 au plus tard.

Le Jury est composé de MM. E. Fatio, architecte à Genève; A. Marazzi, architecte à Lugano; R. Suter, architecte à Bâle; P. Ulrich, architecte à Zurich, président de la Commission de la Maison bourgeoise; P. Vischer, architecte à Bâle, délégué du Comité central de la S. I. A.; E. J. Propper, architecte à Bienne, suppléant, qui ont approuvé le présent programme.

La somme affectée aux prix par la Fondation Geiser est de 2000 fr. pour primer de 3 à 4 envois. En outre la Commission de la Maison bourgeoise est disposée à faire l'acquisition de travaux qui n'auraient pas été primés et qui seraient intéressants pour la publication.

A ce programme est joint un exemplaire du règlement de la fondation Geiser auquel nous renvoyons les concurrents pour ce qui concerne la création du prix.

Il est bien convenu que les travaux primés pourront être publiés dans la « Maison bourgeoise en Suisse ».

Une bonne copie de chaque ouvrage primé devra être fournie pour être déposée dans les archives de la « Maison bourgeoise en Suisse » à Bâle.

Zurich, le 24 avril 1926¹.

Pour le Comité central :

<i>Le président :</i>	<i>Le secrétaire :</i>
C. ANDREAE.	M. ZSCHOKKE.

Section genevoise de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Séance du jeudi 11 mars 1926.

Séance ouverte à 20 h. 45 sous la présidence de M. Lemaître, président. 35 membres sont présents. Il souhaite la bienvenue à MM. Emile Huber et Paul Reverdin, tous deux architectes qui sont reçus membres de la Section par le C. C.; à l'unanimité, les candidatures de M. Emile Hornung, architecte, et M. Louis Chevallier, ingénieur, sont acceptées par la Section qui recommandera leur admission au C. C.

Après discussion, il est décidé qu'une visite collective aura lieu très prochainement au Palais Eynard, visite destinée à éclairer la Section sur les résultats obtenus par le deuxième concours de la gare de Cornavin. Cette visite aura lieu durant l'Exposition et se fera sous la conduite d'un membre du jury. MM. Turretini, Fulpius et Blondel sont les organisateurs d'une excursion en Savoie avec visite de châteaux de la région de Thonon, excursion projetée pour le mois de mai.

Le président propose, en son nom personnel, de constituer un fonds de secours, qui serait mis à la disposition du Comité, pour sortir d'embarras des collègues momentanément gênés par un chômage prolongé. Ce fonds serait constitué et alimenté par une cotisation volontaire, mais obligatoire pour tous les membres, de 2 fr. Aux voix, à l'unanimité cette proposition est adoptée, toutefois en portant la cotisation à 4 fr. au lieu de 2 fr., sur la proposition d'un des membres.

Les propositions individuelles restant sans écho, M. M. Brémont, ingénieur, nous parle de la *régularisation du lac Léman, de l'aménagement du Rhône à Genève et du Canal navigable*. Dans une conférence très intéressante et détaillée, le distingué conférencier nous expose le problème de la navigation fluviale. La Convention de 1884, passée entre les cantons de Genève, Vaud et Valais, qui nous régit encore actuellement, prévoit les cotes maxima et minima du lac entre lesquelles la ville de Genève doit chercher à maintenir le niveau de celui-ci à 1,70 m. et 1,10 m. au-dessus du zéro d'un limnimètre pris comme repère. En 1919, la délégation française de la Commission franco-suisse demandait d'augmenter l'amplitude de variation du niveau du lac entre les cotes 0,70 m. et 2,20 m., soit 1,50 m. d'amplitude contre 1 m. entre les niveaux 0,90 m. et 1,90 m. que prévoyait la délégation suisse. En 1925, une commission d'experts suisses proposait les cotes

à 0,70 m. en basses-eaux, à 1,60 m. en régime d'été, à 1,90 m. en automne, avec une marge de 0,10 m. en plus; de plus la capacité d'écoulement du Rhône portée de 550 m³/sec. à 900 m³/sec. Ce projet nécessiterait le dragage de la rade de Genève et des travaux importants pour les débarcadères. M. Brémont est d'avis qu'il faudrait remonter les cotes extrêmes de 0,10 ou même 0,20 m. de façon à réaliser des économies sur les dragages et les travaux que nécessiteraient les débarcadères, mais que les quelques inconvénients du projet ne justifient pas les récriminations systématiques de certains riverains et de la Compagnie de navigation par rapport à l'intérêt politique et économique que retirerait notre pays d'être relié directement à la mer.

En ce qui concerne l'aménagement du Rhône à Genève et le Canal navigable, le conférencier critique le projet des experts qui prévoient l'évacuation par le Rhône de 900 m³/sec. en temps de crues. Ce débit aurait une répercussion fâcheuse sur les usines de Chèvres, de la Coulouvrenière, sans compter les énormes travaux et dépenses que nécessiterait la correction du Rhône liée obligatoirement à la reconstruction du quai et du quartier des Bergues, sans compter les inondations des caves des immeubles des quartiers de la Jonction. Quant au Canal navigable, celui prévu par la Commission d'experts est couvert et suit les quais de la rive droite de la jetée des Pâquis à la Coulouvrenière. M. Brémont fait à ce propos l'historique des différents projets de canaux à ciel ouvert ou en souterrain, empruntant soit la rive gauche, soit la rive droite, pour s'arrêter plus longuement sur le dernier projet du Syndicat suisse, dont le conférencier est l'auteur. Le canal consisterait en un souterrain de Sécheron à Sous-Terre, de 2 300 m. de longueur, canal étudié dans l'éventualité de chalands de 600 t. ou 300 t. Outre les nombreux avantages que présente ce projet tant au point de vue du coût qu'à celui de son exécution, il réunit encore celui de pouvoir évacuer en temps de crues un débit de 90 à 150 m³/sec. Terminant son exposé si documenté, M. Brémont conclut qu'il faudrait admettre 1,20 m. d'amplitude du niveau du lac de façon qu'un accord intervienne et soit rendu possible avec la France, qu'en ce qui concerne le canal navigable, le dernier projet du Syndicat paraît le meilleur. Quant à l'évacuation des 900 m³/sec., la Confédération devrait rechercher s'il n'y a pas lieu d'admettre un chiffre plus faible.

M. Lemaître remercie chaudement l'éminent conférencier. MM. Pigeon, Filliol, Buttiaz, Borel, Maurice, Calame, Charbonnier et Delessert prennent encore la parole et entrent tous dans les conclusions de M. Brémont.

Séance levée à 23 h. 10.

E. St.

Groupe genevois de la G. e. P.

Son activité en 1925.

Les réunions mensuelles de janvier, février, mars, avril, juin, septembre, octobre, novembre ont lieu en ville.

En mai, le Groupe visite le pont Butin et termine l'après-midi par un souper à Vernier. Le Creux-de-Genthod le reçoit en août.

La Section genevoise de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes invite aimablement les anciens Polytechniciens à assister en février à une conférence de M. R. Neeser, ingénieur, sur « L'évolution des turbines Francis (les turbines à hélice) ». La Classe d'Industrie et de Commerce de la Société des Arts en fait de même pour une conférence de M. Camille Martin, architecte : « Comment reconstruire la Gare de Cornavin. »

En septembre, une excursion très réussie à tous les points de vue, amène les G. e. P. genevois en nombre respectable à Fribourg où ils rencontrent des collègues fribourgeois et vaudois. Ils visitent, sous l'experte direction de MM. A. Buhler, R. Maillart et E. Weber, ingénieurs, les travaux de réfection du pont de Grandfey des C. F. F. et les ponts de la ville de Fribourg. M. Buchs, conseiller d'Etat de Fribourg, leur fait l'honneur de participer à la réunion.

Le traditionnel repas d'Escalade réunit de nombreux participants parmi lesquels se trouvent, chose à noter, plusieurs

¹ Reçu à Vevey, le 4 mai. *Réd.*

jeunes G. e. P., ce qui permet d'envisager l'avenir avec confiance.

Toute l'année est cependant dominée par un fait : c'est la XXXVIII^e Assemblée générale de la G. e. P., dont l'organisation a été confiée par le Comité central à Genève ; le Comité local peut en assurer la bonne marche grâce au dévouement de tous ses membres et à de nombreux concours bénévoles. Sans revenir sur les différentes parties de cette manifestation, il y a lieu de rappeler ici l'une des principales, la revue « G... aié... E... t P... olie technique » pour laquelle M. A. Rossire, architecte, a été un peintre-décorateur de talent. E. E.

BIBLIOGRAPHIE

Machines-outils. Leur construction et leur calcul, par F.-W. Hulle, professeur aux Ecoles techniques réunies de Dortmund ; traduit de la 4^e édition allemande par Ch. Guillaume, directeur d'Ecole primaire supérieure et professionnelle. — Un vol. cartonné de 656 pages (15×22 cm.), avec un portefeuille de 56 planches. — Paris, 1926, Librairie scientifique A. Blanchard. — Prix : fr. français 90.

Exposé méthodique et très clair, à l'aide de nombreux croquis schématiques, des principes cinématiques des principales machines-outils, suivi de la description détaillée, illustrée par des figures à grande échelle, des types les plus intéressants. La traduction française, ou plus précisément, l'adaptation est excellente. Les clichés sont accompagnés d'une légende en français et d'une autre en allemand, de sorte que cet ouvrage est aussi un lexique technique, ce qui en rehausse le prix.

Aux 7 premiers chapitres consacrés à la description des machines font suite un chapitre traitant de « l'achat et de la vérification des machines-outils » et un autre exposant les « calculs divers relatifs aux machines-outils » (calcul de la résistance à la pénétration de l'outil ; calcul de la puissance absorbée par les machines-outils ; calcul des mécanismes de commande des machines-outils ; calcul des mécanismes d'avance) et traitant de « l'utilisation rationnelle des machines-outils ».

CARNET DES CONCOURS

Aménagement d'un terrain à Vevey.

La Municipalité de Vevey a ouvert un concours d'idées entre les architectes veveysans ou ayant un bureau à Vevey, pour l'aménagement des terrains non bâtis compris entre l'avenue P. Cérésolle et la rue de la Madeleine.

Le jury est composé de MM. Favarger, architecte, à Lausanne ; Schorp, architecte, à Montreux, et d'un conseiller municipal de Vevey.

Terme : 31 juillet 1926.

Le programme du concours peut être consulté, jusqu'au 25 mai, au Bureau des travaux de la Ville.

S.T.S.	Schweizer. Technische Stellenvermittlung Service Technique Suisse de placement Servizio Tecnico Svizzero di collocamento Swiss Technical Service of employment
---------------	---

ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telefon : Selnau 23.75 — Telegramme : INGENIEUR ZÜRICH

Gratuit pour tous les employeurs.

Nouveaux emplois vacants :

829a. *Ingenieur-électricien*, ayant quelques années de pratique dans le calcul des machines électriques, notamment des machines à courant continu, moteurs asynchrones alternatifs, alternateurs et éventuellement des transformateurs. Lorraine.

903. *Konstrukteur*, der im modernen Dampfkesselbau durchaus bewandert ist und eventuell auch als Akquisitionen-Ingenieur in Frage kommen könnte. Schweizerische Grossfirma der Maschinenbranche.

905. *Erfahrener Konstrukteur* für Hebezeuge. Gute technische Vorbildung und längere Konstruktionspraxis Vorbedingung. Schweizerische Grossfirma.

907. *Tüchtiger, erfahrener Konstrukteur*, der gestützt auf mehrjährige Praxis in der Konstruktion und Fabrikation von *Arma-*

turen für Dampf und Wasser selbständig arbeiten und disponieren kann, für die Abteilung Armaturen einer schweiz. Grossfirma.

909. *Jüngerer, tüchtiger Maschinen-Techniker* mit Werkstattpraxis und, wenn möglich, mit Erfahrung in Förder-Anlagen. Zürich.

911. *Jüngerer, selbständiger Betriebstechniker* (Schweizer) für Einrichtung und Betrieb, von Schweizer-Unternehmung für Chemische Fabrik in Ober-Italien gesucht.

913. *Elektrotechniker* mit mehrjähriger Praxis in dauernde Stelle. Schweiz. Elektrizitätswerk.

915. *Maschinen-Ingenieur*, tüchtig und mit den neuesten Fabrikationsmethoden durchaus vertraut, der gestützt auf mehrjährige konstruktive Tätigkeit in führender Kompressorenfirma. Grosse Maschinenfabrik der Ost-Schweiz.

917. a) *Technicien électricien*, au courant de la construction des transformateurs statiques, pour les bureaux de dessin d'ateliers de constructions électriques du Nord-Est de la France. b) et c) *Technicien* comme contrôleur du service d'atelier ; *technicien* comme chef d'équipe pour le bobinage.

919. *Ingenieur* ayant des connaissances en chimie plus spécialement et en mécanique et électricité, en qualité d'ingénieur attaché au service des études et laboratoires d'une usine de caoutchouc et de pneumatiques en France.

836a. *Tüchtiger Vermessungs-Techniker* nach Graubünden.

918. *Tüchtiger Bautechniker* für einige Monate zu sofortigem Eintritt. Architekturbureau im Kt. Zürich.

920. *Bautechniker* mit abgeschlossener Technikumsbildung, nicht über 30 J. alt. Architekturbureau in Basel.

922. *Tüchtiger Bauführer*, im Alter von 25-30 J., für einige Monate. Kt. Zürich.

924. *Jüngerer, tüchtiger Eisenbeton-Techniker* sofort. Ingenieur-Bureau in Zürich.

926. *Eisenbetonstatiker* mit ca. 2-3 J. Praxis, zur Aushilfe. Ingenieur-Bureau in Bern.

928. *Tiefbauzeichner, ev. Tiefbautechniker* für 2-3 Monate. Kt. St. Gallen.

930. *Ingenieur* avec longue pratique dans la construction industrielle, particulièrement en béton armé, recherché par entreprise parisienne pour direction travaux dans le Centre. Connaissance parfaite de la langue française exigée, et si possible de l'italien. Entrée tout de suite.

932. *Technicien-dessinateur* pour l'élaboration de plans pour béton armé, demandé pour Paris.

934. *Architecte ou technicien* pour direction travaux entreprise générale région Nice.

936. *Junger, tüchtiger Bautechniker* für Bureau und Bauplatz. Architekturbureau im Kt. Bern.

747a. *Tiefbauzeichner oder Tiefbautechniker*, nur gewandter Zeichner, für sofort. Kt. Bern.

938. *Tüchtiger, womöglich lediger Tiefbau-Techniker*, 25-30 Jahre alt, versiert in Absteckungen, für die Dauer von einigen Monaten. Kt. Aargau.

758a. *Ingenieur-Dessinateur*, très sérieux, documenté sur les questions techniques de ventilation, chauffage, séchage et parlant le français. Alsace.

871a. *Technicien* en qualité de *chef-chocolatier*, pour nouvelle fabrique de chocolat au Caire.

921. *Zwei technische Beamte*, Schweizerbürger, mit abgeschlossener Hochschulbildung als *Elektro-Ingenieur* oder *Physiker*, nach Bern.

923. *Dessinateur* connaissant le dessin industriel et sachant le français. Territoire de Belfort.

925. *Jüngerer, tüchtiger Maschinen-Ingenieur*, ledig, der die italienische Sprache in Wort und Schrift beherrscht. Triest.

940. *Jüngerer Hochbau-Techniker*, Schweizer, nicht unter 25 Jahre alt, mit Maurer- oder Zimmermannspraxis und Technikumbildung, der schon einige Jahre im Baugeschäft tätig war, als *Bauführer*. Zürich.

944. *Junger Eisenbeton-Ingenieur* (Statiker), für sofort. Basel.

946. *Bauführer* für Baugenossenschaft nach Zürich. Eintritt ca. in Monatsfrist.

950. *Tiefbau-Techniker*, guter Zeichner, auf Ingenieurbureau der Central-Schweiz.

952. *Tiefbau-Techniker*, absolut erfahren in Projektierung, Kalkulation und Bauaufsicht von Arbeiten auf dem Gebiete der Wasserversorgung und des Tiefbohrwesens. Deutsche Schweiz.

Demandes d'emploi au 30 avril 1926.

Architectes, 29. — *Ingenieurs-constructeurs*, 109. — *Ingenieurs-topographes*, 7. — *Ingenieurs-agronomes*, 5. — *Ingenieurs-forestiers*, 2. — *Géologue*, 1. — *Ingenieurs-mécaniciens*, 49. — *Ingenieurs-électriciens*, 51. — *Ingenieurs-chimistes*, 34. — *Techniciens* de toutes professions, 357. — *Dessinateurs*, 57.